



Erreur de la part d'un huissier

Par **helene42800**, le 11/06/2013 à 14:07

Bonjour,

je suis passée par une étude d'huissier pour effectuer l'état des lieux de sortie de mes locataires.

Le cleric qui a effectué l'état des lieux a bien récupéré le clefs auprès de mes locataires; cependant, il a "oublié" de regarder sous le tapis de bain de la baignoire et je viens de constater qu'il y a un trou dans la baignoire que mes locataires ont essayé de colmater avec du mastic.

Le cleric a bien reconnu par téléphone qu'il a "oublié" de regarder sous le tapis de bain mais me dit qu'il ne peut rien faire.

Cela signifie que je dois racheter une baignoire, refaire l'ensemble du coffrage de la baignoire, et changer les paravents en dur posés il y a 5 ans.

Quel est mon recours s'il y en a un ?